

2026-041

SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE FORMATION AVEC L'INFIPP

L'an deux mil vingt-six, le 20 juillet, le Conseil d'Administration, dûment convoqué le huit juillet 2026, s'est réuni à Aime-la-Plagne, sous la Présidence de Rémy COUNIL.

Sylviane DUCHOSAL est désignée secrétaire de séance.

Présents :

Mesdames Michèle BARRIOZ, Brigitte BOIRARD, Anita BOISHARDY, Muriel CHENAL, Sylviane DUCHOSAL, Maryse MAIRONI, Sabine SELLINI, Claudie SILVESTRE
Monsieur Rémy COUNIL (Président)

Absents excusés :

Mesdames Louise DUCHEMIN, Maryse FAVRE (donne pouvoir à Mme Brigitte BOIRARD)
Monsieur Jean-Marie KLEIN (donne pouvoir à Mme Michèle BARRIOZ)

En cours de remplacement :

Lucien SPIGARELLI

Date de publication : 27 juillet 2026 au 27 septembre 2026

Le Président expose que, dans le cadre de sa politique de prévention des risques psychosociaux et de promotion de la qualité de vie au travail, le CIAS met en place des actions de formation à destination de ses agents.

À ce titre, il est proposé de conclure une convention de formation avec l'INFIPP portant sur la thématique de la santé mentale.

Il indique que la convention proposée fixe les modalités de la formation, à savoir :

- Intitulé de la formation : Santé mentale
- Date : 02/07/2026-03/07/2026
- Durée : 2 jours
- Personnel concerné : 2
- Lieu : Bourg-Saint-Maurice
- Coût : 250 € pris en charge par l'APTV.

Ceci exposé,

Le Conseil d'Administration,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 11
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 11
- nombre de votes « pour » : 11
- nombre de votes « contre » : 0

Vu le Code Général des collectivités,

Vu le Code général de la Fonction Publique Territoriale,

APPROUVE la convention de formation proposée par SAS Savoie Prévention, aux conditions ci-dessus énoncées.

AUTORISE le Président à signer ladite convention.

DIT que les crédits nécessaires au financement de cette formation sont inscrits au budget 2026

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LE 20 JUILLET 2026

Ont signé au registre tous les membres présents.

La secrétaire de séance,

Sylviane DUCHOSAL

Le Président,

Rémy COUNIL